

Du 29 avril au 5 juillet 2019

DIJON SPORT découverte

JEUNES • ADULTES **trimestre**



INSCRIPTION
100%
INTERNET

CYCLE PRINTEMPS 2019
HORS VACANCES SCOLAIRES



dijon.fr



Sommaire

Le mot du maire	3
Inscriptions par Internet	4
Tarification	6
☆ ACTIVITÉS JEUNES	7
☆ ACTIVITÉS ADULTES	14
Renseignements	18

La ville de Dijon, soucieuse de promouvoir la qualité éducative des temps de l'enfant, met en place le dispositif *Dijon sport découverte*. Ce dernier déclaré comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) s'intègre pleinement dans une démarche qualitative. À ce titre, il se doit de respecter des taux d'encadrement, préalablement définis par la législation des ACM, à savoir :

Enfant de - de 6 ans : 1 éducateur sportif pour 8 enfants

Enfant de + de 6 ans : 1 éducateur sportif pour 12 enfants

De plus, les activités sont encadrées par des éducateurs tous diplômés qui sont soucieux de proposer aux enfants une évolution pédagogique permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche de réussite éducative et sportive.

Pour sa nouvelle saison, *Dijon sport découverte trimestre-hors vacances scolaires* ouvre ses portes du lundi 29 avril au vendredi 5 juillet 2019. Une quarantaine d'activités est proposée aux adultes, aux adolescents et aux enfants dès 2 ans sur le temps périscolaire, les mercredis, les samedis et les soirs après l'école.

Le grand retour du VTT pour les 6 à 8 ans et l'escalade sports nature pour les 8 à 12 ans, grande nouveauté de ce programme, sonnent l'arrivée du printemps ! Ce cycle DSD trimestre permettra aux enfants et aux adultes sportifs de s'adonner à de nombreuses activités sportives très variées : sports collectifs mais aussi sports nature comme l'escalade, la randonnée, la course d'orientation numérique... Sans oublier les incontournables avec la gymnastique, le trampoline, la danse, le tir à l'arc, les sports de raquettes, autant d'occasions de découvrir et de susciter de futures passions auprès du jeune public.

Pour cette nouvelle saison, les adultes sont également conviés à prendre soin d'eux tout en se faisant plaisir : badminton, équitation, football, fitness, Pilates, fit boxing, gym d'entretien mais également de multiples formules pack permettant ainsi de participer à de nombreux créneaux, durant la semaine, et ce sur tout un trimestre. En indexant la tarification aux ressources familiales et en proposant des disciplines dans les différents quartiers, la ville de Dijon affiche sa volonté de faciliter l'accès au sport, facteur de cohésion sociale et d'épanouissement. La richesse de la programmation est couplée à un encadrement de qualité : quarante éducateurs sportifs spécifiquement formés interviennent chaque semaine et assurent le bon déroulement des séances dans un esprit convivial.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente session sportive.

François REBSAMEN

Maire de Dijon

Président de Dijon métropole

Ancien ministre





Inscriptions

100% INTERNET

sur eservices.dijon.fr



**Du mardi 23 avril à 8h
au dimanche 5 mai 2019 à minuit**
dans la limite des places disponibles.

Pour s'inscrire sur Internet aux activités *Dijon sport découverte trimestre*, c'est simple, il faut :

- Créer ou avoir un compte eservices.dijon.fr
- Créer ou avoir un dossier famille pour accéder à votre espace famille
- Se rendre dans l'onglet "**téléservices**" puis "**famille**" et "**Dijon sport découverte**"

Les activités reprendront le **lundi 29 avril**
jusqu'au **vendredi 5 juillet 2019**.

Pas de séances les mercredis 1^{er} et 8 mai,
le jeudi 30 mai, le vendredi 31 mai, le samedi 1^{er} juin
et le lundi 10 juin 2019.

Cycle Printemps 2019

✧ ATTENTION ✧

Votre "**Dossier famille**" devra être créé au minimum 24 heures avant toute demande d'inscription à *Dijon sport découverte*.

Aucune inscription ne pourra être effectuée avant ce délai.

Vous aurez ensuite accès aux inscriptions *Dijon sport découverte*. Vous recevrez un accusé de réception attestant de la prise en compte immédiate des inscriptions demandées.

Si toutefois vous ne pouvez pas constituer votre dossier famille depuis votre domicile :

→ Vous pouvez vous rendre au pôle accueil-informations : 11, rue de l'Hôpital (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h), ligne T2/arrêt Monge. Cette démarche devra elle aussi être faite au minimum 24 heures avant toute inscription.

→ Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans eservices.dijon.fr. Après cette période aucune annulation ne peut être prise en compte sauf les motifs d'annulation bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon eservices.dijon.fr.

→ De plus, la ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles.



Tarification



Facturation unique adaptée aux revenus

Cette tarification permet de proposer des tarifs proportionnels aux ressources totales de la famille ou du foyer tenant compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Un coefficient fixé par le conseil municipal est appliqué sur les ressources pour déterminer le tarif trimestriel. Le règlement des activités s'effectuera suite à une facturation.

Le mode de calcul est le suivant :

$$(\text{Revenus annuels du foyer} \times \text{Taux d'effort}) / 100 / 12 \times \text{Nombre de séances} = \text{Tarif trimestriel}$$

Un simulateur de tarif est disponible sur eservices.dijon.fr (onglet "famille" puis "simulation tarifs")

Nombre d'enfants (à charge)*	0	1	2	3	4 et +	0	1	2	3	4 et +
DIJONNAIS	T1 : activité inférieure à 1h					T2 : activité entre 1h et 2h				
Taux de la séance	0,095	0,082	0,069	0,058	0,048	0,101	0,087	0,072	0,062	0,051
Tarif plancher 2019 à la séance	0,92€/séance					0,97€/séance				
Tarif plafond 2019 à la séance	4,58€/séance					4,88€/séance				
DIJONNAIS	T3 : activité entre 2h et 4h					T4 : équitation enfants				
Taux de la séance	0,101	0,139	0,117	0,098	0,082	0,448	0,386	0,324	0,272	0,228
Tarif plancher 2019 à la séance	1,55€/séance					4,33€/séance				
Tarif plafond 2019 à la séance	7,77€/séance					21,55€/séance				
DIJONNAIS	T5 : équitation adultes					NON DIJONNAIS				
Taux de la séance	0,544	0,469	0,393	0,330	0,277	Pour les familles ne résidant pas ou plus sur le territoire dijonnais, les tarifs et les taux indiqués sont majorés de 30%.				
Tarif plancher 2019 à la séance	5,24€/séance									
Tarif plafond 2019 à la séance	26,17€/séance									

Exemple : vos revenus sont de 2 000€ par mois, vous habitez Dijon avec 2 enfants à charge. Votre tarif pour une activité *Dijon sport découverte trimestre* - T1 de 10 séances :
2 000€ x 0,069% x 10 séances = 13,80€ l'activité

(*) Il s'agit du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales. Ajouter 1 enfant si vous avez un enfant en situation de handicap bénéficiaire de l'AEEH.

Attention : si vous êtes bénéficiaire des aides aux temps libres de la caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or, une déduction peut s'appliquer en fonction du nombre d'heures fréquentées (sous réserve d'avoir transmis au préalable la notification au centre de traitement unique de la facturation).

☆ ACTIVITÉS JEUNES ☆



BASKET

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	14h-15h	(T1)	8 séances	5-6 ans
Mercredi	15h15-16h15	(T1)	8 séances	4-5 ans

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon

Mercredi	14h-15h30	(T2)	8 séances	6-8 ans
Mercredi	15h30-17h	(T2)	8 séances	8-10 ans



BOWLING CLASSIC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Bowling Classic Dijon Côte-d'Or (BCDCO)

Salle des sports de quilles / 73, route de Dijon à Longvic

Mercredi	14h-15h30	(T2)	8 séances	10-15 ans
----------	-----------	------	------------------	-----------



DANSE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	8 séances	4-6 ans
Mercredi	17h-18h	(T1)	8 séances	4-6 ans

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Jeu	16h45-17h45	(T1)	9 séances	4-6 ans
-----	-------------	------	------------------	---------



☆ ACTIVITÉS



ÉQUITATION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Club partenaire - Étrier de Bourgogne

Mardi	17h15-18h15	(T4)	10 séances	8-13 ans
Vendredi	19h-20h30	(T5)	9 séances	16 ans et +

Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière

ESCALADE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	17h30-18h30	(T1)	9 séances	8-12 ans	NOUVEAU
-------	-------------	------	------------------	----------	----------------

Salle Cime Altitude 245 / Rue Marius Chanteur

Mardi	17h30-18h30	(T1)	10 séances	7-10 ans
-------	-------------	------	-------------------	----------

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Lundi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	5-6 ans	NOUVEAU
-------	-------------	------	------------------	---------	----------------

Mercredi	14h-15h	(T1)	8 séances	5-6 ans
----------	---------	------	------------------	---------

Mercredi	15h-16h	(T1)	8 séances	5-6 ans
----------	---------	------	------------------	---------

Mercredi	16h-17h	(T1)	8 séances	4-5 ans
----------	---------	------	------------------	---------

Jeudi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	4-5 ans
-------	-------------	------	------------------	---------

Vendredi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	5-6 ans
----------	-------------	------	------------------	---------

ESCALADE SPORTS NATURE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	13h30-16h30	(T3)	8 séances	8-12 ans
----------	-------------	------	------------------	----------





FOOTBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase Jean Marion / Rue Marius Chanteur

Mercredi	14h-15h30	(T2)	8 séances	6-8 ans
Mercredi	15h30-17h	(T2)	8 séances	8-10 ans

Gymnase des Valendons / Rue Eugène Bataillon

Samedi	14h-15h30	(T2)	8 séances	6-7 ans
Samedi	15h30-17h	(T2)	8 séances	7-10 ans



GYMNASTIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h	(T1)	8 séances	6-8 ans
Mercredi	15h15-16h15	(T1)	8 séances	9-12 ans

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	16h-17h	(T1)	8 séances	3-4 ans
Mercredi	17h-18h	(T1)	8 séances	3-4 ans
Vendredi	17h15-18h15	(T1)	9 séances	4-6 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	3-4 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	5-6 ans



GYM PARENTS-ENFANTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Samedi	9h45-10h45	(T1)	8 séances	2-4 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	2-4 ans



☆ ACTIVITÉS



GYM RYTHMIQUE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Samedi	14h-15h	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	15h-16h	(T1)	8 séances	4-6 ans



HANDBALL

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Gymnase Camille Flammarion / Rue Camille Flammarion

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	7-10 ans



JARDIN DES SPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Mercredi	16h30-17h30	(T1)	8 séances	3-4 ans
Samedi	15h15-16h15	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	16h30-17h30	(T1)	8 séances	3-4 ans



KARATÉ

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	16h45-17h45	(T1)	9 séances	5-6 ans
Lundi	17h45-18h45	(T1)	9 séances	7-9 ans





MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Mercredi	14h-15h15	(T2)	8 séances	5-6 ans
Mercredi	15h30-16h45	(T2)	8 séances	7-8 ans



NATATION MULTISPORTS

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-17h	(T3)	8 séances	7-9 ans
----------	---------	------	------------------	---------

→ Natation à chaque séance.

→ Discipline extérieure ou en salle suivant la météo.



PLONGÉE SOUS-MARINE

FICHE DE LIAISON, ATTESTATION DE NATATION
DE 25 MÈTRES ET CERTIFICAT MÉDICAL SPÉCIFIQUE
À LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE OBLIGATOIRES

Club partenaire - UCPA

Piscine olympique de Dijon métropole / 12, rue Alain Bombard

Jedi	18h-19h30	(T2)	6 séances	8-12 ans
------	-----------	------	------------------	----------

→ Séance du 23 mai au 4 juillet 2019.



☆ ACTIVITÉS



ROLLER

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Skate-parc / Rue Général Delaborde

Lundi	16h45-17h45	(T1)	9 séances	4-6 ans
Mardi	16h45-17h45	(T1)	10 séances	4-6 ans
Jeudi	16h45-17h45	(T1)	9 séances	4-6 ans
Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	6-8 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	8-10 ans



SPORTS DE RAQUETTES

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Samedi	14h-15h	(T1)	8 séances	6-10 ans
--------	---------	------	------------------	----------



SPORTS D'OPPOSITION

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

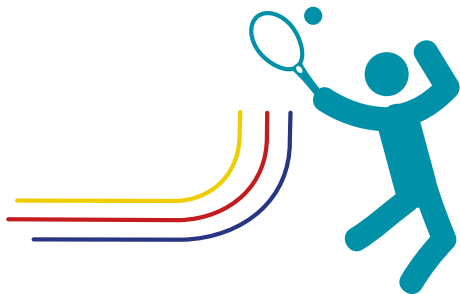
École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi	14h-15h	(T1)	8 séances	6-8 ans
Mercredi	15h-16h	(T1)	8 séances	4-6 ans

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Samedi	9h30-10h30	(T1)	8 séances	4-6 ans
Samedi	10h45-11h45	(T1)	8 séances	6-8 ans





TENNIS DE TABLE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Club partenaire - Dijon tennis de table (DTT)

Centre sportif de la source / CC Fontaine d'Ouche (niveau haut)

Jeu*di* 17h30-18h30 (T1) **9 séances** 6-10 ans



TIR À L'ARC

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE
CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 13h45-14h45 (T1) **8 séances** 7-10 ans

Mercredi 14h45-15h45 (T1) **8 séances** 7-10 ans



TRAMPOLINE

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

Palais des sports / Rue Léon Mauris / Entrée B

Mercredi 14h-15h (T1) **8 séances** 7-10 ans



VTT

FICHE DE LIAISON OBLIGATOIRE

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Mercredi 14h-16h30 (T3) **8 séances** 6-8 ans



★ ACTIVITÉS



BADMINTON

Gymnase Bourroches / Boulevard Eugène Fyot

Lundi 12h15- 13h30 (T2) **9 séances** 18 ans et +

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Lundi 20h-21h30 (T2) **9 séances** 18 ans et +

Mardi 19h-20h30 (T2) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Henri Dunant / Rue Charles Oursel

Mercredi 20h30-22h (T2) **8 séances** 18 ans et +

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Jeudi 20h30-22h (T2) **9 séances** 18 ans et +



ÉQUITATION

Club partenaire - Étrier de Bourgogne

Castel de la Colombière / Chemin de la Colombière

Vendredi 19h-20h30 (T5) **9 séances** 16 ans et +



FITBOXING

Gymnase Trémouille / Rue Pierre Prud'hon

Lundi 18h30-19h30 (T1) **9 séances** 18 ans et +



CIRCUIT TRAINING

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Jeudi 12h20-13h20 (T1) 18 ans et +

Gymnase Château de Pouilly / Rue Edouard Manet

Jeudi 19h15-20h15 (T1) 18 ans et +



ADULTES



FITNESS

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Mardi 18h-19h (T1) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi 12h20- 13h20 (T1) **9 séances** 18 ans et +

Mardi 12h20- 13h20 (T1) **10 séances** 18 ans et +

Vendredi 17h30-18h30 (T1) **9 séances** 18 ans et +

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Vendredi 19h-20h (T1) **9 séances** 18 ans et +

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Vendredi 12h20- 13h20 (T1) **9 séances** 18 ans et +



FOOTBALL

Gymnase Charles de Gaulle / Rue Nicolas de Staël

Mardi 20h-22h (T2) **10 séances** 18 ans et +



PILATES

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand

Chemin de la rente de la Cras

Jeudi 18h-19h (T1) **9 séances** 18 ans et +



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Gymnase château de Pouilly / Rue Édouard Manet

Lundi 19h-20h (T1) **9 séances** 18 ans et +

Jeudi 18h15-19h15 (T1) **9 séances** 18 ans et +



STRETCHING

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Mardi 18h-19h (T1) **10 séances** 18 ans et +

Gymnase Mirande / Rue de Mirande

Jeudi 18h-19h (T1) **9 séances** 18 ans et +

PACK BIEN-ÊTRE

→ INSCRIPTION PAR TRIMESTRE

- . Forfait du lundi 29 avril au vendredi 5 juillet 2019
- . Facturation forfait de 8 séances
- . Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine
- . 1 facture par trimestre



GYM D'ENTRETIEN

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Mardi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Mardi	18h30-19h30	(T3)	18 ans et +
Jeudi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	9h30-10h30	(T3)	18 ans et +



FITNESS

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Jeudi	19h-20h	(T3)	18 ans et +
-------	---------	------	-------------



STRETCHING

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Mercredi	18h15-19h15	(T3)	18 ans et +
Jeudi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +
Vendredi	10h30-11h30	(T3)	18 ans et +



ADULTES



PACK FORME

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Lundi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +
Mercredi	9h30-11h30	(T2)	18 ans et +

Possibilité de participer aux deux créneaux.



PACK MUSCULATION

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Mardi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +
Jedi	19h30-21h	(T2)	18 ans et +

Possibilité de participer aux deux créneaux.

PACK MIDI ACTIF

Possibilité de participer à plusieurs séances dans la semaine.



FITNESS

Gymnase Boivin / Rue de la Côte-d'Or

Lundi	12h20- 13h20	(T2)	18 ans et +
Mardi	12h20- 13h20	(T2)	18 ans et +

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Vendredi	12h20- 13h20	(T2)	18 ans et +
----------	--------------	------	-------------



CIRCUIT TRAINING

École municipale des sports Jean-Claude Mélinand
Chemin de la rente de la Cras

Jedi	12h20- 13h20	(T2)	18 ans et +
------	--------------	------	-------------

RENSEIGNEMENTS

03 80 74 51 51

ATTENTION : seuls les renseignements sont donnés par téléphone, en aucun cas une inscription n'est possible par ce moyen.

Nous vous rappelons que les inscriptions prises par Internet peuvent être supprimées depuis votre fiche famille dans eservices.dijon.fr durant la durée des inscriptions, après cette période aucune annulation ne peut être prise en compte sauf les motifs d'annulation bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon eservices.dijon.fr.

De plus, la ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'acceptera les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

PRESTATIONS

- Toutes nos activités répondent aux normes fixées par la réglementation du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.
- L'opération *Dijon sport découverte trimestre* est déclarée comme accueil collectif de mineurs (ACM) auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).
- Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. Les tarifs comprennent l'encadrement, le prêt du matériel spécifique, l'entrée dans les structures.

TARIFICATION

Toutes les activités proposées seront facturées sur la base d'un tarif personnalisé. Ce tarif est proportionnel aux revenus déclarés à l'administration fiscale avant tout abattement et tient compte de la composition familiale et du lieu de résidence. Les tarifs sont établis pour le trimestre et une facture sera envoyée à la fin de celui-ci dans les deux mois.

INSCRIPTIONS

Pour chaque activité, les limites d'âges sont précisément fixées. Nous ne pouvons, même à un jour près et pour des raisons de sécurité, contrevenir à cette règle.

ANNULATION

Les motifs d'annulation sont bien spécifiés dans le règlement *Dijon sport découverte*, voté par le conseil municipal, accessible sur le site internet de la ville de Dijon eservices.dijon.fr.

ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

- La ville de Dijon décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité.
- La ville de Dijon ne saurait être tenue pour responsable des accidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.
- Les participants devront vérifier que leur responsabilité civile - chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire - couvre bien les activités choisies par eux-mêmes ou par leurs enfants et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).
- Le dépôt de tout objet personnel dans les locaux utilisés se fait aux risques et périls des propriétaires.

RÈGLEMENT

- La ville de Dijon se réserve le droit de modifier ses programmes et n'accepte les inscriptions que dans la limite des places disponibles.
- Pour les inscriptions sur Internet, merci de vous présenter le premier jour des activités avec votre email de confirmation ainsi que les documents nécessaires : fiche sanitaire de liaison et/ou un certificat de non contre indication à la pratique des APS (pour les activités classées à risque) et/ou attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques en accueil collectif de mineurs (ACM) téléchargeables sur le site eservices.dijon.fr.
- Ces documents seront à remettre dûment complétés et signés au cadre technique conduisant l'activité lors de la première séance sous peine de ne pouvoir débiter le cycle d'initiation.
- Le participant a pris connaissance du niveau de pratique de l'activité et s'assure que son état de santé est compatible avec celui-ci.

ACTIVITÉS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Prendre contact avec *Dijon sport découverte trimestre*, avant les inscriptions, afin de vérifier conjointement que l'activité est bien accessible en fonction du handicap du participant, de la configuration des locaux, du type de matériel utilisé et des compétences du cadre technique.

